

Objet : Cours de l'ISP relatif aux aspects sécuritaires destiné aux autorités politiques

Madame la Secrétaire générale, chère Madame,

J'ai le plaisir de vous informer du bilan très positif du Cours aux élus qui a eu lieu entre janvier 2012 et janvier 2013 sous l'égide de l'Institut Suisse de Police.

Au total, plus de quarante intervenants ont permis d'animer dix journées de formation destinées aux élus politiques issus de toute la Suisse. En effet, l'implication de nombreuses personnalités (Conseiller fédéral, Conseillères et Conseillers nationaux, Conseillères et Conseillers d'Etat de plusieurs cantons, syndics et conseillers municipaux de plusieurs communes et cantons, procureurs généraux, magistrats et hauts fonctionnaires fédéraux et cantonaux, experts dans les domaines de la sécurité, de la sûreté, de la gestion de crise et de la communication) a permis d'atteindre les nombreux objectifs définis pour ce cours.

Ce succès mesuré tant du point de vue des participants 2012 que de celui de la direction de cours a démontré l'intérêt et le besoin d'une telle formation pour nos élus. Ainsi, la direction de cours organise une nouvelle session en 2013-2014 pour laquelle j'assurerai, comme ce fut le cas lors de la session précédente, le rôle de directeur technique pour la région francophone.

Comme pour la session 2012, la session 2013 sera organisée à Lavey, au Grand Hôtel des Bains, dès le mois de septembre de cette année.

Vous trouverez en annexe, une première planification générale provisoire, ainsi que le communiqué de presse distribués lors de la dernière journée de formation de la session 2012.

Nous serions honorés que vous puissiez diffuser cette information préalable au sein de vos membres, en précisant que cette formation est utile pour tous les élus intéressés à la définition d'une stratégie sécuritaire avec ou sans corps de police attribué.

Dans cet esprit, nous souhaiterions pouvoir rédiger avec vous un communiqué sous la forme que vous désirez, éventuellement sur votre site internet et/ou dans la revue périodique que vous diffusez.

Les inscriptions et les modalités administratives seront disponibles très prochainement sur le site de l'Institut Suisse de Police, à savoir <http://www.institut-police.ch/>

Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse, Madame la Secrétaire générale, chère Madame, mes meilleures salutations.

Bergonzoli Alain, Lt col

Programme provisoire Communiqué de presse



ACADEMIE DE POLICE

Lt-col Alain Bergonzoli
Directeur de l'Académie de Police
1890 St-Maurice

Tél: +41 24 486 95 07 Fax: +41 24 486 96 88
E-mail: alain.bergonzoli@vd.ch



INSTITUT SUISSE DE POLICE
ISTITUTO SVIZZERO DI POLIZIA
SWISS POLICE INSTITUTE
SCHWEIZERISCHES POLIZEI-INSTITUT

Communiqué de presse

Personne de contact Pascal Sandoz, Vice-Président ISP
Conseiller communal, Neuchâtel
Téléphone 079 223 23 79
Personne de contact Alain Bergonzoli
Directeur Académie du Chablais
Téléphone 079 477 09 60

Elus politiques communaux formés aux problématiques de sécurité publique par l'Institut Suisse de Police

Quelque 45 élus municipaux issus de toute la Suisse ont suivi, durant l'année 2012, une formation modulaire pour mieux appréhender les défis de la sécurité publique. Organisé par l'Institut Suisse de Police (ISP, Neuchâtel) ce cursus de 10 journées s'est terminé vendredi 18 janvier 2013 aux Palais des Nations à Genève avec une remise officielle de diplômes en présence du Conseiller d'Etat Pierre Maudet.

L'objectif de cette formation était de permettre aux élus communaux et municipaux de mieux comprendre les rouages institutionnels liant les différents acteurs de la sécurité publique, de se préparer à gérer une crise tout en assumant des responsabilités civiles et pénales, ou encore de connaître les tendances de la criminalité auxquelles les autorités doivent faire face.

La présence d'une pléiade de personnalités politiques reconnues – tels le Conseiller fédéral Ueli Maurer, les Conseillères d'Etat Karin Keller-Sutter (actuellement Conseillère aux Etats), Jacqueline de Quattro et Anne-Catherine Lyon –, de conférenciers et de représentants émérites de la police ainsi que de spécialistes de la criminalité, ont garanti la qualité de cette formation qui a connu un vif succès auprès des participants. « En tant que chef du service de sécurité de ma commune, en charge de la police, je peux dire que ce cours m'a énormément apporté, notamment dans les phases de présentations et d'échanges d'expériences vécues, surtout sous l'angle du rôle, des missions et des compétences de la police », affirmait un participant valaisan au terme d'un module de deux jours à Lavey-les-Bains. « Cette formation est indispensable aux politiciens de milice que nous sommes, car elle donne une vision globale des aspects sécuritaires », renchérisait encore une élue genevoise. Les thèmes abordés par les professionnels de la police ou d'organisations publiques de sécurité ont porté sur les niveaux de criminalité, les aspects stratégiques relatifs à la sécurité municipale, la problématique de la gestion de la sécurité dans les espaces publics et de la prévention, ainsi que la gestion de crise.

En tant que Président de l'ISP et directeur de ce cursus, Hanspeter Uster (ancien conseiller d'Etat zougais) faisait remarquer dans son discours de clôture que « si l'entrée dans un exécutif ou une commission législative est de l'ordre de procédures bien rôdées, la connaissance spécifique de la matière et du contexte pour l'exercice d'une charge se fait encore souvent sur le tas ». C'est pour cette raison que l'ISP a offert cette formation ciblée en 2012 et qu'il répétera l'exercice dès l'automne 2013.

Information concernant le cursus 2013-2014 et les modalités d'inscription : www.institut-police.ch.

Avenue du Vignoble 3 Case postale 146 2009 Neuchâtel Tél. 032 723 81 00 isp@ne.ch

Prière de ne diffuser ce communiqué qu'à partir de :
vendredi, 18 janvier 2013, 12h00



INSTITUT SUISSE DE POLICE
 ISTITUTO SVIZZERO DI POLIZIA
 SWISS POLICE INSTITUTE
 SCHWEIZERISCHES POLIZEI-INSTITUT

SPI-Kurs für Politiker/innen im Sicherheitsbereich
Cours de l'ISP relatif aux aspects sécuritaires destiné aux autorités politiques

Programme provisoire

Module 1 Mardi 24 septembre 2013 Berne	Uster / Sandoz	Innensicherheit in der Schweiz: eine Verteilung zwischen Gemeinden, Städten, Kantone und Bund Sécurité intérieure en Suisse : une répartition entre communes, villes, cantons et Confédération
Module 2 Mercredi 02 octobre 2013 Lavey-les-Bains	Sandoz / Bergonzoli	Kriminalitätsformen Les niveaux de criminalité
Module 3 Mardi 05 novembre 2013 Lavey-les-Bains	Sandoz / Bergonzoli	Ethische, politische, administrative, zivil- und strafrechtliche Verantwortung La responsabilité éthique, politique, administrative, civile et pénale
Module 4 Mardi et mercredi 03 et 04 décembre 2013 Lavey-les-Bains	Sandoz / Bergonzoli	Operative Aspekte der Gemeindesicherheit Am Vorabend : Ueberlegungen Aspects opérationnels liés à la sécurité municipale En soirée : réflexions
Module 5 Mercredi 19 mars 2014 Lavey-les-Bains	Sandoz / Bergonzoli	Praktische Sicherheitsprobleme im öffentlichen Raum und ihre Bewältigungsstrategien Problèmes sécuritaires dans l'espace public et stratégies proposées
Module 6 Mercredi 02 avril 2014 Lavey-les-Bains	Sandoz / Bergonzoli	Die Vorbeugung La prévention
Module 7 Mardi, mercredi et jeudi 10, 11 et 12 juin 2014 Lavey-les-Bains	Sandoz / Bergonzoli	Krisenmanagement La gestion de crise KrisenKommunikation La communication de crise
Module 8 Mercredi ou jeudi 24 ou 25 septembre 2014 Genève	Uster / Sandoz	Kurszusammenfassung, öffentliche Vorträge und Abschlussveranstaltung Synthèse du cours, conférences publiques et conclusion